Ministère des
Ressources naturelles
et des Forêts
Québec

Bureau de la sous-ministre et Secrétariat général

PAR COURRIEL

Le 16 novembre 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202610-71

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 octobre 2026.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joint.

D'autres documents visés par votre demande font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après Loi sur l'accès. Vous trouverez ceux-ci à l'adresse Internet indiquée dans le document joint en annexe.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. : 4

5700, 4e Avenue Ouest, A-303
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370
acces_info_mrnf@mrnf.gouv.qc.ca

(2)341

64°45'00" 49°00'00" 64°30'00" 48°52'30" 64°45'00" 64°30'00"

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE = 1/20,000

Chaines 0 20 40 60 80 100 120 140 160 Chaines
miles 0 1 2 miles
mètres 1000 500 0 1000 2000 mètres

V

Carte de fond provenant d'un agrandissement du 1: 50,000 du ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources, d'Ottawa, agrandissement fourni par le service de l'Inventaire forestier du ministère des Terres et Forêts du Québec.

PHOTOGRAPHIES ÉCHELLE: ANNÉE:

Réseau routier
- primaire
- secondaire
- tertiaire

Voie ferrée
Bâtiments, Édifices
Repère horizontal
Ligne de faîte
- bassin primaire
- bassin secondaire
- bassin tertiaire

Ligne de tenure
Ligne de division de recensement
Limite de municipalité
Ligne de canton
Ligne d'intervention

TERRAIN FORESTIER PRODUCTIF

COUVERTS

Résineux	R
Mélangé	M
Feuillu	F

PRINCIPAUX GROUPEMENTS D'ESSENCES

Résineux	R
Sapinière	S
Pessière	E
Pinède à pin blanc ou rouge	Pb
Pinède à pin gris	Pg
Cédrière	C
Prucheraie	P
Mélèzin	Me
Feuillus d'essences intolérantes avec résineux	Fi R
Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux	Bb R
Tremblaie avec résineux	Tr R
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg
Feuillus d'essences intolérantes avec pin blanc	Fi Pb
Bétulaie à bouleaux jaunes et résineux	Bj R
Érablière résineuse	Er R
Mélangé sur stations sèches	Ms
Mélangé sur stations humides	Mh
Feuillus d'essences intolérantes	Fi
Bétulaie à bouleaux blancs	Bb
Tremblaie	Tr
Bétulaie à bouleaux jaunes	Bj
Érablière	Er
Érablière à bouleaux jaunes	Er Bj
Érablière avec feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Érablière avec feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
Feuillus sur stations sèches	Fs
Feuillus sur stations humides	Fh
Plantation d'épinette de norvège	Ep O
Plantation de mélèze européen	Me U
Plantation de mélèze occidental	Me O
Plantation de mélèze japonais	Me J
Plantation de peuplier hybride exotique	Pe H
Plantation de pin sylvestre	Pi S
Plantation d'épinette blanche	Eb
Plantation de pin rouge	Pi R

STADE DE DÉVELOPPEMENT

En régénération	r
Jeune	j
Mûr régulier	mr
Mûr étagé	me
Mûr irrégulier	mi

ORIGINE

Friche	fr
Feu	br
Coupe totale	ct
Chablis total	ch t
Épidémie sévère	es
Plantation	p

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Chablis partiel	ch p
Épidémie légère ou moyenne	el
Brûlis partiel	br p
Plantation	p

ACCESSIBILITÉ

Inaccessible	In

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Rivière	
Ligne de transport d'énergie	
Agricole	A

HAUTEUR

DENSITÉ	70 et + TRÈS HAUT	50 à 69 HAUT	30 à 49 MOYEN	10 à 29 COURT
DENSE 80 %	A1	A2	A3	A4
NORMALE 60 %	B1	B2	B3	B4
MOYENNE 40 %	C1	C2	C3	C4
CLAIRE 25 %	D1	D2	D3	D4

SUPERFICIE ___ oc ___ m² ___ ha

CARTOGRAPHIÉ PAR : ing. for.
SONDAGE : ing. for.
CARTOGRAPHIÉ PAR : ing. for.
SONDAGE : ing. for.

ANNÉE DE PUBLICATION - 1976

ANNÉE DE RÉVISION: AVRIL 1964-65

22-H-3	22-H-2	22-H-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-14	22-A-15	22-A-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-11	22-A-10	22-A-9	

NOTE: CARTOGRAPHIE PROVISOIRE
La localisation des lignes d'arpentage su cette carte n'a aucune valeur officielle.

22 A/15 N.E.

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE 26°

GASPÉSIE

Divisions territoriales en date du: 31/5/75

Compt. For. 5611-5906-6220-6505-6511-6815-7103-7407-7721-8008

Dépôt légal - 3e trimestre 1980

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements : aménagé
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dipave
Ancrage, bosse d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpp
Coupe avec réserves de semenciers ..... cps
Coupe à blanc avec ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cpd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cpt
Coupe de jardinage ..... cpj
Brûlage dirigé (dirigé ou à plat) ..... brp
Scarification mécanique ..... scm
Plantation en espacement ..... pep
Plantation de boutures ..... plb
Ensemencement ..... ens
Espèce commerciale ..... ec
Récolte dans les friches boisées (totalement libres) ..... rec

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (1E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (1N)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (1PB)
— à pin gris ..... R (1PG)
— à pin rouge ..... R (1PR)
— à thuya (cèdre) ..... R (1T)
— à mélèze ..... R (1M)
— à prucheraie (sapin bourrier) ..... R (1PU)

Pinède à pin blanc
— avec pin rouge ..... PB(PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse ..... PB (E)
— avec thuya (cèdre) ..... PB (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (N)
— avec mélèze ..... PB (M)
— avec pin gris ..... PB (PG)
— avec prucheraie ..... PB (PU)
— (plantation) ..... PBP

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... PG (PG)
— avec thuya (cèdre) ..... PG (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (N)
— avec mélèze ..... PG (M)
— avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— avec pruche ..... PG (PU)
— (plantation) ..... PGP

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... PR (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PR (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (N)
— avec mélèze ..... PR (M)
— avec pin blanc et/ou pin gris ..... PR (PB)
— avec pruche ..... PR (PU)
— (plantation) ..... PRP

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... PU (PU)
— avec thuya (cèdre) ..... PU (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PU (N)
— avec mélèze ..... PU (M)
— avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PU (PB)
— avec pin rouge ..... PU (PR)
— avec pin gris ..... PU (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... PU (E)
— (plantation) ..... PUP

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— à thuya (cèdre) ..... M (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (N)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— à pin gris ..... M (PG)
— à pin rouge ..... M (PR)
— à pruche ..... M (PU)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... M (E)
— (plantation de mélèze européen) ..... MEU
— (plantation de mélèze du Japon) ..... MJ
— (plantation de mélèze hybride) ..... MH

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris ..... FI PG
— — — — avec pin blanc ..... FI PB (FI P)
— — — — avec pin rouge ..... FI PR (FI P)
— — — — avec résineux ..... FI R (FI R)
— — — — avec mélèze ..... FI M (FI M)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... FI N
Bétulaie à bouleau blanc avec sapin ..... BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BB (N)
— — — — avec pin gris ..... BB (PG)
— — — — avec pin blanc ..... BB (PB)
— — — — avec pin rouge ..... BB (PR)
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux ..... BJ R (BJ R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc ..... FI PB (FI P)
— — — — avec pin gris ..... FI PG (FI P)
Peupleraie avec sapin ..... PeE (PeR)
— — avec pin gris ..... PePG (PePG)
— — avec pin blanc ..... PePB (PePB)
— — avec épinette blanche ou rouge ..... PeE (PeR)
— — avec épinette noire ou rouge ..... PeN (PeR)
Cédrière rouge résineuse ..... CdR (R)
Cédrière blanche résineuse ..... CdB (R)
Mélangés à feuillus tolérants ..... MFR (FI)
— — ..... MFE (FI)

FEUILLU (groupements)

Feuillu ..... F
— d'essences tolérantes ..... FT
— d'essences tolérantes ..... FI
— intolérantes ..... FP
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... BB
— à bouleau jaune ..... BJ
Peuplier ..... Pe
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... PeBB
— à bouleau jaune ..... PeBJ
— à feuillus d'essences tolérantes ..... PeFI
— à feuillus d'essences intolérantes ..... PeFI
Plantation d'érable à sucre ..... ERS P
— de bouleau blanc ..... BBP
— de bouleau jaune ..... BJP
— de peuplier hybride ..... PeHP
— de tilleul d'Amérique ..... TIAP

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sc
Dénudé et semi-dénudé humide ..... hu
Eau ..... E

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... T
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, câblodrome, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bordure ..... cpb
Coupe partielle par bande ..... cpb
Coupe partielle plus ou moins légère ..... cpl
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... cht
Brûlé par feu ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement ..... ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Feu ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie d'insecte ..... ins
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0 - 20 cm
30 "	21 - 40 cm
50 "	41 - 60 cm
70 "	61 - 80 cm
100 "	81 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
	20 - 30 (cm) 30 - 70 (ans)
	30 - 50 " 30 - 70 "
	30 - 50 " 70 - 100 "
	50 - 80 " 70 - 100 "
	50 - 80 " 100 - 120 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jn (jaune inéquienne) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, inapplicable des tiges sans CertDJ ans
Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges sans CertDJ ans
Vn (vieux inéquienne) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges plus vieilles de 80 ans
Peuplé de peuplements inéquiennes et jaune de 80 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑↑
Très forte	91 % et plus	↑↑↑

Quantité minimale de pente = 21 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les limites publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 S2 E1 — classe de densité, classe de hauteur, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

P1 C2 S3 E1 — classe de densité, classe de hauteur, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. (ING.) FOR. : BLAIS, M.Sc.(ing.) ASS. SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. (ING.) FOR. : SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 14-1

Région administrative 1
Unité de gestion 14
Unité d'aménagement 1

Unité de sondage 1*

000 01 04*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 22200*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 112*

Municipalité 02500*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle ..... 1164 *

Région écologique 8G*

Municipalité régionale de comté MRC 140 CÔTE DE GASPÉ

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-3	22-H-2	22-H-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-14	22-A-15	22-A-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-11	22-A-10	22-A-9	

22 A/15 N.E.

Compt. for. : 6604-8622-8900-8918-9211-9509-5015-5535-6026-6513-7017

À jour : avril 1995

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Direction de la gestion des stocks forestiers

CARTE ÉCOFORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique d'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— d'hiver
Route forestière du réseau du Ministère
Pont numéroté du réseau du Ministère
Camp forestier
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Chemin de fer
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, belvédère, camping
Ligne à haute tension
Ligne de transport d'énergie
Téléphérique, télésiège, télébi
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Bâtiment, stationnement
Maison d'enseignement, édifice du culte

Cours d'eau étroit permanent, indéfini
Cours d'eau étroit intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, écluse
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Clôture, haie, mur
Ligne de faîte, bassin primaire
Ligne de faîte, bassin secondaire
Limite de tenure
Limite du M.R.C.
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Limite de région écologique
Limite de district écologique
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE ÉCOFORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT : RÉSINEUX

GROUPEMENTS D'ESSENCES

Résineux à tiges ou Épinette blanche ..... RS
— à Épinette noire ou Épinette rouge ..... RE
— à Pin blanc ou Pin rouge ..... RPb
— à Pin rouge ..... RPr
— à Pin gris ..... RPg
— à Thuya ..... RT
— à Prusse ..... RPu
— à Mélèze ..... RM
— (plantation de 4,5 à 7 m, ... R2+ plus de 7 m ..... R3+)
Feuillus à tiges ou Érable, frêne, orme ou 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés. ..... FT
— à Érable ou Érable noir ..... ER
— à Frêne ..... FF
— à Orme ..... FO
— à Tilleul ..... FTi
— à Bouleau jaune ..... FBj
— à Bouleau blanc ..... FBb
— à Peuplier faux-tremble ..... FPf
— à Peuplier baumier ..... FPb
Sapinière (si Sapin ou / Epin. blanc occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés.) ..... S
— à Épinette blanche ..... ES
— à Pin blanc ou Pin rouge ..... SPb
— à Pin gris ..... SPg
— à Thuya ..... ST
— à Pruche ..... SP
— à Mélèze ..... SM
— (plantation de sapins baumiers) S1
— (plantation d'Épinette blanche) S2
— (plantation d'Épinette noire) ..... SEn
— (plantation d'Épinette rouge) ..... SEr
Sapinière (si Sapin ou / Epin. blanc occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés.) ..... S
— à Épinette blanche ..... ES
— à Pin blanc ou Pin rouge ..... SPb
— à Pin gris ..... SPg
— à Thuya ..... ST
— à Pruche ..... SP
— à Mélèze ..... SM
*Pinède à Pin blanc ou Pin rouge occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés. ..... Pb Pr
— avec Épinette blanche ..... Pb Es
— avec Épinette noire ou Épinette rouge ..... Pb Er
— avec Pin gris ..... Pb Pg
— avec Thuya ..... Pb T
— avec Pruche ..... Pb Pu
— avec Mélèze ..... Pb Me
*Pinède à Pin rouge (si Pin rouge occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés.) ..... Pr Pb
— avec Épinette blanche ..... Pr Es
— avec Épinette noire ou Épinette rouge ..... Pr Er
— avec Pin gris ..... Pr Pg
— avec Thuya ..... Pr T
— avec Pruche ..... Pr Pu
— avec Mélèze ..... Pr Me
*Les pp. Pin blanc et rouge sont de diamètre d'âge de 70 ans et moins, on les regroupe sous l'appellation Pin blanc.
Pinède à Pin gris (si Pin gris occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés.) ..... Pg Pb
— avec Épinette blanche ..... Pg Es
— avec Épinette noire ou Épinette rouge ..... Pg Er
— avec Pin blanc ou Pin rouge ..... Pg Pb
— avec Thuya ..... Pg T
— avec Pruche ..... Pg Pu
— avec Mélèze ..... Pg Me
Mélèzin (si Mélèze occupe 75 % et plus de la surf. ter. de la porte-rés.) ..... M
— à Épinette blanche ..... M Es
— à Épinette noire ou Épinette rouge ..... M Er
— à Pin blanc ou Pin rouge ..... M Pb
— à Pin gris ..... M Pg
— à Thuya ..... M T
— à Pruche ..... M Pu
— (plantation de feuillus sympathiques) ..... M x f
— (plantation de mélèzes japonais) ..... M x j
— (plantation de mélèzes hybrides) ..... M x h

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

Dénudé ou sans dénudé sec ..... Dh Dénudé humide ..... Dm Dénudé ou sans dénudé humide ..... Dx Dénudé d'écorçage ou écorcement ..... ADE Coupe forestière ..... CF Coupe fau ..... CT Chablis 1

TERRAINS NON FORESTIERS

Eau (lacs et cours d'eau) ..... E Réservoir (emprise) ..... Terrain agricole ..... Agricole à exclure ..... Déplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, autoroute, équipement...

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0 — 20 (ans)
30	21 — 50
50	51 — 80
70	81 — 100
90	101 — 120
120	121 — 140
160	141 et plus

DENSITÉ ET HAUTEUR

CLASSES			
30-50 (ans)	50-70 (ans)	70-90 (ans)	90-70 (ans)
50-90 +	70-90 +	90-110 +	90-90 +
90-120 +	110-130 +	130-150 +	110-90 +
120-160 +	150-170 +	170-190 +	130-90 +
160-200 +	190-210 +	210-230 +	150-90 +
200 +	230 +	250 +	170-90 +
Vin	250-320	290-350	

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Vieille forêt vieille inéquienne : la plupart des tiges appartiennent à trois classes d'âge consécutives ou plus (arbres 50 ans et 90 ans).
Jeune forêt jeune inéquienne : la plupart des tiges appartiennent à trois classes d'âge consécutives ou plus (arbres 30 ans et 50 ans).

GRILLE DENSITÉ / HAUTEUR

HAUTEUR	0 à 3m	3 à 7m	7 à 12m	12 à 17m	17 à 22m	22m et +
DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. ING. FOR. – CONS. FOREST. DGR INC.
CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. ING. FOR. – SIGNATURE
CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE : Photographie aérienne : 1992-93 ; Année de publication : 1995

TYPE DE COUVERT : MÉLANGÉ

GROUPEMENTS D'ESSENCES — Prépondérance — Présence

Bétulaie à Bouleau jaune avec résineux ..... BJRS ..... RPRS
— — — avec Pin rouge ..... BJPr ..... RPPr
— — — avec Thuya ..... BJT ..... RPT
— — — avec Pruche ..... BJPu ..... RPPu
Bétulaie à Bouleau blanc avec résineux ..... BbRS ..... RPRS
— — — avec Épinette blanche ..... BbEs ..... RPEs
— — — avec Pin blanc ou Épin. rouge ..... BbPb ..... RPPb
— — — avec Pin blanc ou Pin rouge ..... BbPr ..... RPPr
— — — avec Pin gris ..... BbPg ..... RPPg
Feuillus d'essences tolérantes avec Épinette blanche ..... FtEs ..... RPEs
— — — avec Épinette noire ou Épin. rouge ..... FtEr ..... RPEr
— — — avec Pin blanc ou Pin rouge ..... FtPb ..... RPPb
— — — avec Pin rouge ..... FtPr ..... RPPr
Feuillus d'essences tolérantes avec Pin gris ..... FtPg ..... RPPg
Peupleraie avec résineux ..... PtRS ..... RPRS
— — avec Épin. ou Épinette blanche ..... PtEs ..... RPEs
— — avec Épinette noire ou Épinette rouge ..... PtEr ..... RPEr
— — avec Pin blanc ou Pin rouge ..... PtPb ..... RPPb
— — avec Pin rouge ..... PtPr ..... RPPr
Érablière rouge avec résineux ..... ErRS ..... RPRS
— — avec Épinette blanche ..... ErEs ..... RPEs
— — avec Épinette noire ou Épinette rouge ..... ErEr ..... RPEr
Peuplement mélangé sans dominance ou station humide ..... MX ..... RPRS
— — — tolérants ..... FX ..... RPRS
Mélangé (plantation) ..... Mp

Le signe * ou ** est utilisé (facultativement) pour trois essences : le Bouleau jaune, le Pin blanc ou le Pin rouge.
Généralement, le signe * indique que ces essences occupent entre 51 % et 74 % de la surface terrière du peuplement, alors que le signe ** indique que ces essences occupent entre 75 % et 100 % de la surface terrière du peuplement.
L'astérisque (*) précise les cas où le signe * indique que le bouleau jaune occupe entre 51 % et 74 % de la surface terrière du peuplement et le signe ** indique que le bouleau jaune occupent entre 75 % et 100 % de la surface terrière du peuplement.

TYPE DE COUVERT : FEUILLU

GROUPEMENTS D'ESSENCES

Feuillus d'essences intolérantes ..... Ft
— — — d'essences tolérantes ..... Ft
— — — avec Pruche comme essence commerciale ..... Ft
— — — sur station humide ..... Ft
Bétulaie à Bouleau blanc ou Bouleau gris ..... Bb ..... plus de 7 m ..... Fb
Bétulaie à Bouleau blanc ou Bouleau gris ..... Bb
— à Bouleau jaune ..... Bb
Peuplier faux-tremble ..... Pf
Érablière rouge ..... Er
— à Érable ..... Er
— à Érable à Bouleau blanc ou Bouleau gris ..... Er
— à Bouleau jaune ..... Er
— à Frêne ..... Er
— à Feuillus d'essences intolérantes ..... Er
— à Feuillus d'essences tolérantes ..... Er
Plantation d'feuillus à sucre ..... Esu
— de bouleaux jaunes ..... Ebj
— de chêne rouge ..... Ecr
— de peupliers hybrides ..... Eph
— de tilleul d'Amérique ..... Eti

NB : Nous avons indiqué les plantations les plus courantes des types résineux, mélangés et feuillus. Une liste exhaustive est publiée dans les fiches d'inventaires forestiers.

RÉGÉNÉRATION (classes de hauteur 6 et 5 = ex. 1,5-7 mètres)

À ce stade, les tiges ne sont pas discernables par les groupements d'essences comme précédemment, mais par les types de couvert.

Prépondérant résineux ..... R
Feuillu ..... F
mélangé ..... M

PERTURBATIONS

Brûlis partiel ..... brp
Chablis partiel ..... chp

TYPES DE COUPES PARTIELLES

Coupe partielle ..... cp
— par bandes ..... cpb
— par trouées ..... cpt
— par parquets ..... cpp
Mélèzicole (si le mélèze occupe 75 % et plus de la surface terr. de la porte-rés.) ..... Mx
— à Épinette blanche ..... Mx Es
— à Épinette noire ou Épinette rouge ..... Mx Er
— à Pin blanc ou Pin rouge ..... Mx Pr
— à Pin gris ..... Mx Pg
— à Thuya ..... Mx T
— à Pruche ..... Mx Pu
— (plantation de mélèzes européens) ..... Mx j
— (plantation de mélèzes japonais) ..... Mx j
— (plantation de mélèzes hybrides) ..... Mx h

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

Dénudé ou sans dénudé sec ..... Dh Dénudé humide ..... Dm Dénudé ou sans dénudé humide ..... Dx Dénudé d'écorçage ou écorcement ..... ADE Coupe forestière ..... CF Coupe fau ..... CT Chablis 1

TERRAINS NON FORESTIERS

Eau (lacs et cours d'eau) ..... E Réservoir (emprise) ..... Terrain agricole ..... Agricole à exclure ..... Déplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, autoroute, équipement...

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0 — 20 (ans)
30	21 — 50
50	51 — 80
70	81 — 100
90	101 — 120
120	121 — 140
160	141 et plus

DENSITÉ ET HAUTEUR

CLASSES			
30-50 (ans)	50-70 (ans)	70-90 (ans)	90-70 (ans)
50-90 +	70-90 +	90-110 +	90-90 +
90-120 +	110-130 +	130-150 +	110-90 +
120-160 +	150-170 +	170-190 +	130-90 +
160-200 +	190-210 +	210-230 +	150-90 +
200 +	230 +	250 +	170-90 +
Vin	250-320	290-350	

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Vieille forêt vieille inéquienne : la plupart des tiges appartiennent à trois classes d'âge consécutives ou plus (arbres 50 ans et 90 ans).
Jeune forêt jeune inéquienne : la plupart des tiges appartiennent à trois classes d'âge consécutives ou plus (arbres 30 ans et 50 ans).

GRILLE DENSITÉ / HAUTEUR

HAUTEUR	0 à 3m	3 à 7m	7 à 12m	12 à 17m	17 à 22m	22m et +
DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. ING. FOR. – CONS. FOREST. DGR INC.
CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. ING. FOR. – SIGNATURE
CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE : Photographie aérienne : 1992-93 ; Année de publication : 1995

PERTURBATIONS

Brûlis partiel ..... brp — Épandage de sel ..... sel
Chablis partiel ..... chp — Conversion de peuplement cv

TYPES DE COUPES PARTIELLES

Coupe partielle ..... cp — Coupe de jardinage ..... cj
— par bandes ..... cpb — Coupe d'ensemencement ..... ce
— par trouées ..... cpt — Conversion de peuplement cv
— par parquets ..... cpp — Coupe de conservation cc
— jardinatoire d'ensemencement ..... cje — Coupe commerciale ..... cm
— progressive d'ensemencement ..... cpe — Récolte dans les îlôtres boisés ..... cm
— par bandes d'ensemencement ..... cpbe — de chicanards et volis ..... cm
— d'éclaircie, totale et épuisement ..... cpt — dans les bandes vertes ..... cm
— d'éclaircissement ..... 20% — 30% — 40% — 50% — 60% — 70% — 80% — 90% — 100% ..... ecl

DÉGÂTS

Feu ..... bf — Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Chablis total ..... chb — avec abri de semenciers ..... cas
Chablis total ..... chb — Ensemencement ..... ens
— par feux ..... — par mélange de sol ..... ens
Dépérissement total ..... df — Plantation de feuillus ..... plf
Verglas ..... vg — de bouleau jaune ..... plbj
Pollution ..... — de résineux ..... plr
Élimination des tiges résiduelles ..... ep — Vergers à graines ..... vg
Coupe par bandes feuillues ..... cbf

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE
A	0 % à 3 %
B	4 % à 8 %
C	9 % à 15 %
D	16 % à 30 %
E	31 % à 60 %
S = superficie entourée de pointillés noirs	

DÉPÔTS DE SURFACE

1-DÉPÔTS GLACIAIRES
- 1SB tablerocheux (3> 1m)
- 1SS tablerocheux mince (25 cm à 1 m en moyenne)
- 1M moraine
- 1MV moraine fluviatile
- 1MC moraine de décrépitude

2-DÉPÔTS FLUVIO - GLACIAIRES
- 2.1 - Juxtaglaciaires
  - 2GS sable, graviers, galets, blocs
  - 2GV sable, graviers, galets, blocs
- 2.2 - Proglaciaires
  - 2FS fluvio-glaciaire
  - 2FV fluvioglaciaire

3-DÉPÔTS GLACIOLACUSTRES

4-DÉPÔTS LACUSTRES
- Plaine lacustre
  - 4SS lacustre, faciès d'eau profonde
  - 4SV lacustre, faciès d'eau peu profonde

5-DÉPÔTS MARINS
- 5SS marin, faciès d'eau profonde
- 5SV marin, faciès d'eau peu profonde

6-DÉPÔTS ORGANIQUES

7-DÉPÔTS DE PENTES ET D'ALTÉRATIONS
- 7T talus d'éboulis
- 7D dépôt de pente

8-DÉPÔTS ÉOLIENS

9-SUBSTRATUM ROCHEUX (n'ayant pas été décrit)

Pour indiquer que l'épaisseur modale d'un dépôt de surface ne tombe entre deux limites d'épaisseur, on utilise le symbole cartographique. Ex : 1m/3, 4p/8.

Les sols minéraux mal drainés ou très mal drainés sont identifiés par un point (.) placé à droite du symbole de dépôt de surface lorsqu'il est question d'un drainage imparfait et par deux points (:) lorsqu'il est question d'un mauvais drainage. Ex : 1M. ; 1M:

Les sols organiques sont identifiés par un point (.) placé à droite du symbole de dépôt organique lorsqu'il est question d'un drainage imparfait et par deux points (:) lorsqu'il est question d'un mauvais drainage. Ex : 6SS. ; 6SS:

RÉGIME HYDRIQUE

CLASSE DE DRAINAGE (ESTIMÉ)

(très mal drainé) 0
(mal drainé) 1
(imparfaitement drainé) 2
(modérément bien drainé) 3
(bien drainé) 4
(excessivement drainé) 5
(rapidement drainé) 6

EXEMPLES DE QUANTITÉS CARTOGRAPHIÉES

6SS:3/4 = dépôt organique, classe d'épaisseur 3 (40 à 80 cm), classe de drainage 4 (bien drainé)
6SS:4p/8 = dépôt organique, classe d'épaisseur 4 (80 à 160 cm), classe de drainage 4 (bien drainé) avec présence de dépôt minéral, classe d'épaisseur 8 (plus de 1 m)

régime hydrique = classe de drainage + type de dépôt

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative gouvernementale 11
Région MFO 112
Unité de gestion 01-112*
Unité de sondage de forêt privée ..... A*
Unité de sondage de forêt publique 01*
Mode de tenure 01*
Identifiant (aire commune ou autres) .....
Bassin hydrographique 2210**
Bassin primaire .....
Bassin secondaire .....
Syndicat et office de producteurs de bois .....
Unité d'aménagement de forêt privée .....
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 03
Municipalité 03005*
Parcelle 1179*
Parcelle avec affectation ..... 1180 FE*
Région écologique 8c*
District écologique X23*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple et qu'on la retrouve plus d'une fois sur la carte. De ce fait, une consultation de cette dernière est nécessaire pour les localiser et les identifier.

PROJECTION MERCATOR TRANSVERSE MODIFIÉE, FUSEAU 6°
Surface de référence : ellipsoïde de Clarke, 1866 (NAD 27)
Réseau géodésique : points intégrés
Photographie datée de 1/40 000, 1979

Divisions territoriales en date du 94/07/15
Déclinaison magnétique en 1993 : 23 °30' ouest
Orographie : courbes à équidistance de 10m

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-3	22-J-2	22-H-1
S.E.	S.O.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-A-14	22-I-15	22-A-16
S.E.	S.O.	S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-A-11	22-I-10	22-A-9

22 A/15 N.E.
Québec

© Québec, tous droits réservés
Dépôt légal – 2e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec

Dernier numéro de peuplement utilisé : 2019

22A15NE
(22A15-200-0202)

Carte écoforestière

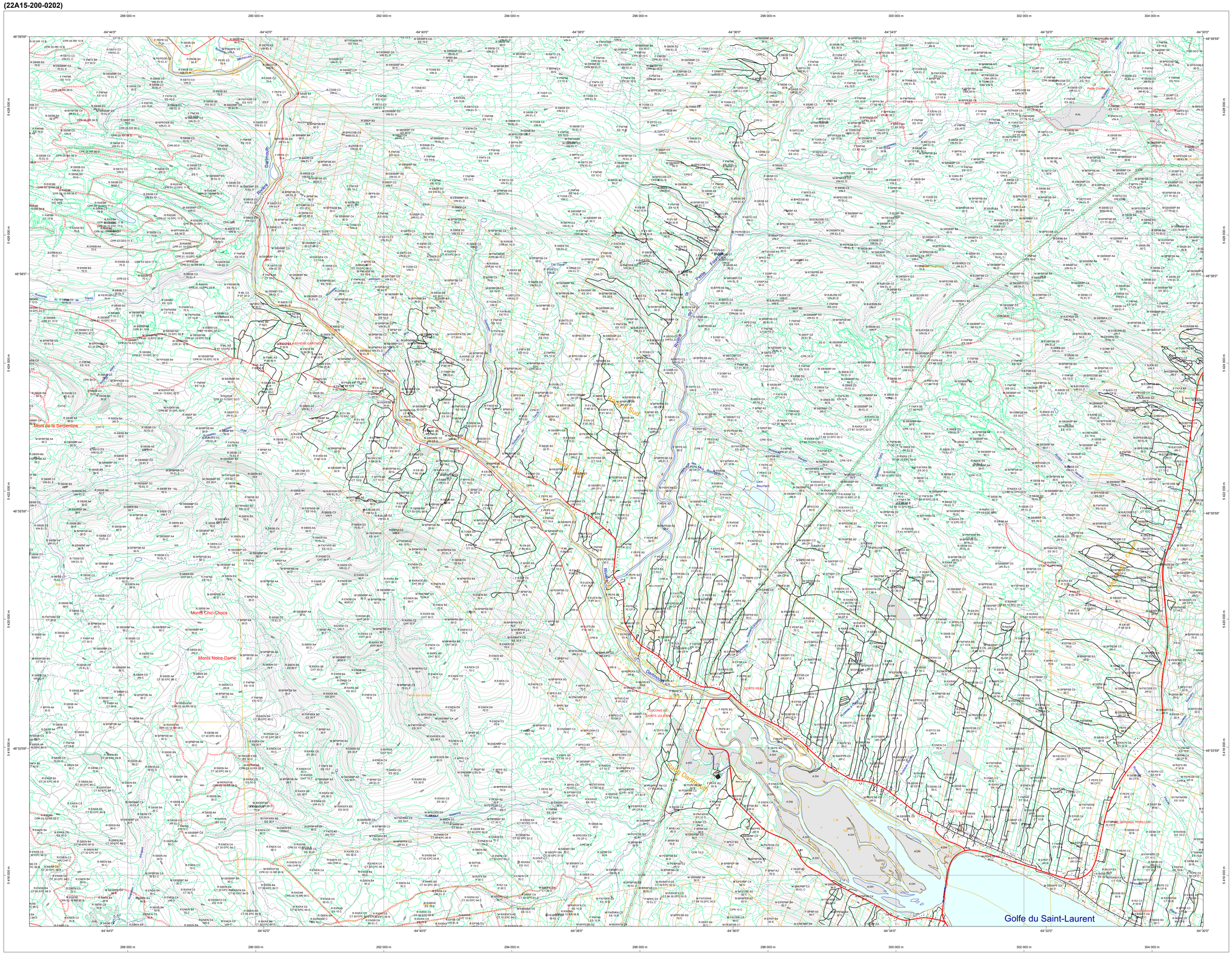
288 000 m
290 000 m
292 000 m
294 000 m
296 000 m
298 000 m
300 000 m
302 000 m
304 000 m
-64°44'0"
-64°42'0"
-64°40'0"
-64°38'0"
-64°36'0"
-64°34'0"
-64°32'0"
-64°30'0"
48°59'59"
48°58'0"
48°55'59"
5 428 000 m
5 426 000 m
5 424 000 m
5 422 000 m
5 420 000 m
5 418 000 m
5 416 000 m
Rivière Dalhousie
Rivière Matapédia
Rivière Causapscal
Rivière Patapédia
Rivière Assemetquagan
Rivière Restigouche
Rivière Ristigouche
Rivière Escuminac
Rivière Escuminac Sud-Ouest
Rivière Escuminac Nord-Est
Rivière Escuminac Nord-Ouest
Rivière Escuminac Est
Rivière Escuminac Ouest
Rivière Escuminac Centre
Rivière Escuminac Sud
Rivière Escuminac Nord
Rivière Escuminac Centre-Est
Rivière Escuminac Centre-Ouest
Rivière Escuminac Sud-Est